

Commune Nouvelle de Villeneuve en Perseigne
(Chassé, La Fresnaye sur Chédouet, Lignières la Carelle, Montigny, Roullée, Saint Rigomer des Bois)
Mairie
16, Rue de la Forêt de Perseigne
Commune déléguée de la Fresnaye-sur-Chédouet
- 72600 - Villeneuve en Perseigne
Téléphone : 02.43.97.86.73
Télécopie : 02.43.97.86.85
Villeneuveenperseigne72@fresnayechedouet.fr

Réunion du Conseil Municipal
Lundi 20.09.2021 à 19h30

A la Maison des services publics de la Fresnaye-sur-Chédouet

Ordre du jour

**La réunion sera précédée de l'intervention de M. COUSIN Patrick,
Vice-Président de la CUA, en charge du service « déchets ménagers » à 19h**

- Approbation du procès-verbal de la séance précédente
- Désignation d'un élu référent déchets à la CUA
- Avenant à la régie de la Fresnaye/Chédouet
- Remboursement d'une partie des frais de la clôture installée sur le terrain de la MAM
- Prise en charge d'une partie des congés payés d'un agent dans le cadre de sa mutation
- Dossier de subvention LEADER relatif à la construction de la MAM
- Approbation des rapports annuels 2020 des services SPANC, Assainissement collectif et déchets de la CUA
- Dérogations scolaires
- Convention de mise à disposition des locaux pour l'activité du RAM de la CUA
- Acquisition des terrains Sarthe Habitat localisés à la Blinière suite à la démolition des logements

✓ *Informations et Questions diverses.*

Fait à Villeneuve en Perseigne, le 13.09.2021



Le Maire,


A. TROTTET